

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD296

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 62

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« du code de l'environnement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.